

M. McIlraith: Non, monsieur l'Orateur, j'aimerais que le ministre dise à la Chambre si cette déclaration reflète exactement l'attitude prise sur ce point.

Des voix: Règlement!

M. McIlraith: Il s'agit d'une question de ligne de conduite touchant le ministère en cause. Elle est clairement acceptable.

L'hon. M. O'Hurley: Monsieur l'Orateur, tantôt j'ai dit que nul haut fonctionnaire de mon ministère n'a fait une déclaration à la presse. Des négociations se poursuivent sur ce point. Cette question a trait au programme du gouvernement. J'ai exposé ce programme à diverses reprises durant la session et j'y reviendrai certainement quand la Chambre étudiera encore mes prévisions budgétaires.

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

CANAL LACHINE—PRÉTENDUE MISE À PIED D'OUVRIERS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. John Pratt (Jacques-Cartier-Lasalle): J'aimerais poser une question au ministre des Transports. Le ministre aurait-il quelques commentaires à faire relativement à une nouvelle parue dans les journaux suivant laquelle l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent a mis à pied 38 employés de longue date qui travaillaient au canal Lachine et les a remplacés par de nouveaux employés?

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur. Le ministère des Transports, l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent et la Commission du service civil n'ont négligé aucun effort pour trouver des emplois à ces hommes le plus tôt possible.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Puis-je poser une autre question? Le ministre se souviendra que j'ai soulevé moi-même cette question il y a quelque temps. Le ministre n'a-t-il pas déclaré récemment que le canal Lachine serait exploité comme dans le passé? Ce que je voudrais savoir maintenant, c'est pourquoi ces hommes ont été mis à pied.

L'hon. M. Hees: L'exploitation du canal Lachine en tant que passage direct sera fort restreinte comparativement à l'utilisation qu'on en a faite dans le passé et un personnel moins nombreux sera requis. Nous ne retiendrons les services que des hommes dont nous aurons besoin pour accomplir la besogne et nous tâcherons de trouver de l'emploi pour les autres aussi rapidement que possible.

L'hon. M. Chevrier: Mais est-il nécessaire de renvoyer ces hommes?

[L'hon. M. O'Hurley.]

L'hon. M. Hees: Nous ne congédions pas un seul homme de plus qu'il n'est absolument nécessaire. Nous aimons garder nos hommes au travail et nous ne les congédions que si cela est absolument nécessaire.

LES ÉDIFICES PUBLICS

HALIFAX—COMBUSTIBLE UTILISÉ AU CHAUFFAGE DE LA BANQUE DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H.-J. Robichaud (Gloucester): Je désire poser une question au ministre des Mines et des Relevés techniques. Est-il exact que le ministre a demandé à la Banque du Canada d'utiliser du charbon pour chauffer son nouvel immeuble à Halifax et que la Banque insiste pour utiliser de l'huile à chauffage?

L'hon. Paul Comtois (ministre des Mines et des Relevés techniques): Monsieur l'Orateur, pour répondre à cette question, je dois dire que notre ministère n'a aucune compétence pour dire à la Banque du Canada d'utiliser du charbon au lieu de l'huile. La Banque du Canada est un organisme indépendant.

M. Robichaud: Une autre question. Le ministre veut-il dire à la Chambre s'il a invité la Banque du Canada à utiliser du charbon?

L'hon. M. Comtois: Oui, je puis répondre à cela. Je puis dire qu'on a proposé à la Banque du Canada d'utiliser du charbon au lieu d'huile, si la chose était possible. La Banque a répondu qu'il ne serait pas absolument économique d'utiliser du charbon au lieu d'huile au nouvel édifice d'Halifax.

L'AGRICULTURE

“CONTRÔLE” SUR LA PRODUCTION DES ANIMAUX DE RACE

(Texte)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture au nom des membres de la société Ayrshire du Québec et du district électoral de Joliette-L'Assomption-Montcalm. Pour quelles raisons le ministère de l'Agriculture n'a-t-il pas établi le “contrôle” sur la production pour un plus grand nombre d'animaux de race?

(Traduction)

L'hon. D. S. Harkness (ministre de l'Agriculture): Il y a environ 3,600 troupeaux qui sont maintenant soumis à des épreuves; sur ce nombre 126 ont été acceptés depuis le 1^{er} novembre 1958. Des demandes à l'égard de 60 autres troupeaux ont été présentées. Elles seront acceptées dès qu'on aura pu prendre